

COMPTE RENDU de la SEANCE du 14 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 25 mai à vingt heure quarante-cinq minutes, le conseil municipal de la commune de DOEUIL SUR LE MIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. LAROCHE Francis, Maire.

- Date de convocation du Conseil Municipal : le mercredi 8 juin 2022
- Nombre de Conseillers en exercice : 11

PRESENTS : M. LAROCHE Francis, M. COUTON Thierry, Mme GRELIER Nadia, Mme GIRARD Julie, M. ARANA Yoan ; Jacques TROUVAT.

EXCUSE: M. CLERCY Arnaud, (*donne pouvoir à Francis LAROCHE*), Mme CREMADES Laurence, M. BLUSSEAU Denis, M. BLAY Mathieu ; Dany GRELIER

ABSENT:

Mme Julie GIRARD a été élue secrétaire de séance.

PROCES VERBAL DE LA DERNIERE REUNION :

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion du 25 mai 2022, le conseil municipal, à l'unanimité l'approuve et signe le registre.

1 – PROPOSITION DE CESSION DE L'ANCIENNE MAIRIE :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition d'achat de bien immobilier par l'agence HUMAN Immobilier, concernant la vente de l'ancienne Mairie, située au 1 Rue du Moulin – 17330 DOEUIL SUR LE MIGNON ;

Monsieur le maire informe le conseil municipal, que de potentiels futurs acquéreurs ont fait une proposition d'achat de bien immobilier pour l'ancienne mairie, et demande de procéder au vote, et propose de délibérer pour la cession de l'ancienne mairie.

Membres présents : 6

Votants :	7
<i>Pour</i>	5 voix
<i>Contre</i>	2 voix

Après délibération, le conseil municipal valide la proposition de Monsieur le Maire, de procéder à la cession de l'ancienne Mairie.

La séance est levée à 20h00